

Annonce

Coupe des Druides 2022

Compétition Adulte de danse sur glace¹

ouverte aux Compétiteurs membres de Clubs
affiliés à la Fédération Française des Sports de Glace
ou à d'autres Membres de l'ISU

organisée par Toulouse Sports de Glace

Toulouse
Samedi 15 janvier 2022

sous l'égide de la

Fédération Française des Sports de Glace

Commission Sportive Nationale de Danse sur Glace



CSN
DANSE
SUR GLACE



¹ A adapter si la Compétition comporte d'autres disciplines

1. REGLEMENTATION GENERALE

Cette Annonce ainsi qu'un résumé des principales Règles et Communications sont disponibles en anglais sur www.csndg.org.

La Coupe des Druides 2022 sera organisée en collaboration avec la CSNDG conformément au Règlement Intérieur 2021/2022 de la CSNDG, aux Règles spécifiques ISU 2021 de la Danse sur Glace, ainsi qu'à toutes les Communications ISU et Communications CSNDG pertinentes.

La participation à la Coupe des Druides 2022 est ouverte aux Compétiteurs licenciés dans un Club affilié à la Fédération Française des Sports de Glace ou à d'autres Membres de l'ISU. Les Compétiteurs doivent être Eligibles selon la Règle 2.2.1 du Règlement Intérieur (Règles ISU 102 à 103).

Selon la réglementation en vigueur :

- les compétiteurs doivent être âgés de 18 ans ou plus au 1^{er} juillet précédant la Compétition,
- s'ils sont membres d'un Club affilié à la Fédération Française des Sports de Glace, être titulaires d'une Licence Compétition ou Extension Compétition danse sur glace, et ne pas avoir participé, depuis le 1^{er} juillet précédant la Compétition, à une Compétition Nationale, un Championnat de Ligue, un Championnat de Ligue Solo, un Tournoi de France ou à un Tournoi Interrégional.
- s'ils sont membres d'un Club affilié à un autre Membre de l'ISU, ne pas avoir participé, depuis le 1^{er} juillet précédant la Compétition, à un Championnat ISU ou un championnat national d'une fédération Membre de l'ISU (autres qu'un championnat national adultes) ou une compétition qualifiante pour un championnat national d'une fédération Membre de l'ISU (autre qu'un championnat national adultes).
- Dans les épreuves de Danse sur Glace en couple, chaque couple est constitué d'un homme et d'une femme. L'Homme doit patiner les Pas de l'Homme et la Femme doit patiner les Pas de la Femme.
- Une épreuve de danse sur glace d'une Compétition Adultes ne peut être qualificative pour une autre épreuve.
- La participation aux épreuves de danse sur glace d'une Compétition Adultes ne peut être conditionnée par la détention ou la non détention d'un Test Fédéral, International ou d'une fédération étrangère.

2. DONNEES TECHNIQUES

2.1 LIEU

Patinoire Alex Jany

Patinoire couverte avec une piste de glace de 60 mètres x 30 mètres

7 chemin du Verdon
31500 Toulouse

Metro A vers Balma-Gramont, arrêt Argoulets

2.2 CONTENU DES EPREUVES (voir [Fiche Synthétique Adulte 2021/2022](#))

Couples Danses Imposées

➤ Échauffement

Durée de l'échauffement : 3 minutes (30 secondes sans musique suivies de 3 X 50 secondes en musique).
Nombre de couples : 5 couples maxi par groupe d'échauffement

➤ Danses sélectionnées et Choix de musique

Pour les catégories couples ISU, se référer aux pages 13 à 18 de l'Annonce Internationale :
[International Adult Figure Skating Competition Announcement 2021/2022](#)

Pour les catégories non ISU, se référer à la [Communication CSNDG spécifique sur les Directives Techniques Adultes](#) (n°315) et à la [Communication CSNDG sur les musiques de Danse Imposée](#) (n°312).

Après la fin du dernier pas de la danse imposée, le couple doit atteindre sa pose finale dans les 20 secondes. Si ce délai est dépassé, une déduction de «durée du programme» conformément à la règle ISU 353, paragraphe 1.n) sera appliquée par le Juge-Arbitre.

➤ Composantes

En l'absence de précisions dans l'Annonce internationale, toutes les composantes seront utilisées.

Couples Rhythm Dance

➤ Échauffement

Durée de l'échauffement : 5 minutes sans musique (possibilité de léger fond musical).
Nombre de couples : 5 couples maxi par groupe d'échauffement

➤ Éléments requis, exigences de musique, rythmes choisis et durée du programme

Se référer aux pages 13 à 18 de l'Annonce Internationale [International Adult Figure Skating Competition Announcement 2021/2022](#)

Par mesure de simplification, une fiche technique des éléments requis pour chaque catégorie et chaque épreuve des compétitions Adultes est également disponible en téléchargement sur le site de la CSNDG (Rubrique Téléchargements / Handbooks et Fiches techniques synthétiques). Il est vivement recommandé aux compétiteurs et officiels d'arbitrage de télécharger cette fiche technique.

➤ Composantes

En l'absence de précisions dans l'Annonce internationale, toutes les composantes seront utilisées.

Couples Danse Libre

➤ Échauffement

Durée de l'échauffement : 5 minutes sans musique toutes catégories (possibilité de léger fond musical).
Nombre de couples : 5 couples maxi par groupe d'échauffement

➤ Exigences de Musique

Les exigences de musique en Danse libre sont répertoriées à la Règle 1.4.1 c) du Règlement Intérieur de la CSNDG.

Couples Danse Libre (suite)

➤ **Éléments requis et durée du programme**

Se référer aux pages 13 à 18 de l'Annonce Internationale [International Adult Figure Skating Competition Announcement 2021/2022](#)

Par mesure de simplification, une fiche technique des éléments requis pour chaque catégorie et chaque épreuve des compétitions Adultes est également disponible en téléchargement sur le site de la CSNDG (Rubrique Téléchargements / Handbooks et Fiches techniques synthétiques). Il est vivement recommandé aux compétiteurs et officiels d'arbitrage de télécharger cette fiche technique.

➤ **Composantes**

En l'absence de précisions dans l'Annonce internationale, toutes les composantes seront utilisées.

Solos Danses Imposées

➤ **Échauffement**

Durée de l'échauffement : **3 minutes** (30 secondes sans musique suivies de 3 X 50 secondes en musique).
Nombre de solos : 10 solos maxi par groupe d'échauffement

➤ **Danses sélectionnées et Choix de musique**

Se référer à la [Communication CSNDG spécifique sur les Directives Techniques Adultes](#) (n° 315) et à la [Communication CSNDG sur les musiques de Danse Imposée](#) (n° 312).

Après la fin du dernier pas de la danse imposée, le couple doit atteindre sa pose finale dans les 20 secondes. Si ce délai est dépassé, une déduction de «durée du programme» conformément à la règle ISU 353, paragraphe 1.n) sera appliquée par le Juge-Arbitre.

➤ **Composantes**

Toutes les composantes seront utilisées.

Solos Danse d'Interprétation

➤ **Échauffement**

Durée de l'échauffement : **5 minutes** sans musique toutes catégories (possibilité de léger fond musical).
Nombre de solos : 8 solos maxi par groupe d'échauffement

➤ **Exigences de Musique**

Aucune restriction

➤ **Éléments requis et durée du programme :**

Se référer à la règle 1.5.2 du Règlement Intérieur de la CSNDG.

Par mesure de simplification, une fiche technique des éléments requis pour chaque catégorie et chaque épreuve des compétitions Adultes est également disponible en téléchargement sur le site de la CSNDG (Rubrique Téléchargements / Handbooks et Fiches techniques synthétiques). Il est vivement recommandé aux compétiteurs et officiels d'arbitrage de télécharger cette fiche technique.

➤ **Composantes**

Toutes les composantes seront utilisées.

3. INSCRIPTIONS

3.1 INSCRIPTIONS DES COMPÉTITEURS

[Le Formulaire d'Inscription](#) doit être rempli de préférence par le Club des Compétiteurs, ou par les Compétiteurs eux-mêmes, et envoyé accompagné du paiement des droits d'inscriptions à l'Organisateur au plus tard le **10 Décembre 2021**.

à tsgpatinage31@gmail.com

3.2 FRAIS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription sont à payer par chèque ou par virement bancaire à l'ordre de l'Organisateur. Pour les Compétiteurs dont les Clubs sont affiliés à des Membres de l'ISU étrangers, le paiement doit être effectué par virement bancaire sur le compte suivant :

Assoc Toulouse Sports de Glace Banque Populaire CCBPF RPPTLS FR76 1780 7000 7695 4216 8523 944

Les droits d'inscription ne sont pas remboursables, à moins qu'un Compétiteur ne puisse participer à la Compétition pour cause de maladie ou de blessure. Dans ce cas, un certificat médical doit être fourni.

- Première épreuve solo : **47 €** ;
et pour chaque épreuve solo supplémentaire : **10 €**
- Première épreuve en Couple : **72 €** par couple ;
et pour chaque épreuve couple supplémentaire : **20 €** par couple

Les frais administratifs sont inclus dans ces tarifs.

(ex : un patineur s'inscrit à « danse interprétation solo bronze + danses imposées couple bronze » . Il devra régler : 47€ + (20€/2=10€) = 57€.

3.3 DESIGNATION DES OFFICIELS D'ARBITRAGE

Les Officiels d'Arbitrage sont désignés et convoqués par le Représentant de la Commission Régionale des Officiels d'Arbitrage de la Ligue de l'Organisateur.

4. REPAS, HEBERGEMENT ET FRAIS DE DEPLACEMENT ²

Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas des Officiels d'Arbitrage seront pris en charge par l'Organisateur.

² Numéro de la Communication sur les prises en charge.

5. MUSIQUE / FEUILLE DE CONTENU DE PROGRAMME

Conformément au Règlement Intérieur ainsi qu'à la communication CSNDG n°261, les musiques devront être fournies sous support :

MP3 à envoyer entre le **01/01/2022** et **08/01/2022** à sebastien.bonello@gmail.com

Se référer à la communication CSNDG n°312 pour la qualité d'enregistrement et la nomenclature des morceaux.

Si les informations concernant la musique sont incomplètes et les supports musicaux ne sont pas fournis, l'accréditation ne sera pas donnée. Il est rappelé qu'un CD de secours doit toujours être rapidement à disposition de la sonorisation en cas de défaillance du CD original ou du lecteur mp3.

La Feuille de Contenu de Programme doit être envoyée 14 jours avant la Compétition, soit le 1^{er} Janvier 2022 au plus tard à rzoc-sud-ouest@csndg.org. Il est obligatoire que chaque Feuille de Contenu de Programme soit remplie précisément par chaque compétiteur sur le modèle disponible sur www.csndg.org (section "téléchargements"), en utilisant la terminologie des éléments listés (terminologie ISU pour la Rhythm Dance Adulte et la Danse Libre Couple Adulte Or, Argent et bronze / terminologie CSNDG pour la Danse d'Interprétation Solo Adulte Or, Argent, Bronze et Prébronze).

6. HOTEL OFFICIEL

L'hôtel pour les Officiels sera le :

Hôtel Campanile

Cité de l'Espace Rue Maurice Hurel
31500 Toulouse 05 61 54 46 25

Des informations concernant les hôtels pour les Compétiteurs, les entraîneurs et les accompagnateurs peuvent être fournies par l'office du tourisme de la ville.

Donjon du Capitole Square de Gaulle, 31000Toulouse

7. ACCREDITATION

L'accréditation officielle est prévue à la patinoire à l'arrivée des participants.

L'accréditation et le dossier de bienvenue seront donnés à tous les Compétiteurs inscrits et aux entraîneurs, aux Officiels d'Arbitrage, à l'Equipe Technique et aux invités.

L'accréditation pour les Compétiteurs ne peut être fournie qu'en échange :

- de la Feuille de Contenu de Programme, si elle n'a pas encore été fournie,
- de la remise préalable des musiques
- pour les Compétiteurs dont les Clubs sont affiliés à la Fédération Française des Sports de Glace : de la présentation de la Licence compétition danse ou licence compétition artistique avec extension danse conforme,
- pour les Compétiteurs dont les Clubs sont affiliés à un Membre de l'ISU étranger : carte d'identité ou passeport montrant l'âge conforme.
- du règlement des droits dus, s'il y en a.

8. TIRAGE AU SORT - ORDRE DE PASSAGE

Les ordres de passage seront déterminés par tirage au sort selon la méthode électronique

9. CEREMONIE DES RECOMPENSES

Tous les Compétiteurs seront annoncés et récompensés.
(Voir paragraphe 17)

10. PROTOCOLES

Aucun protocole ne sera distribué. Les résultats seront consultables sur www.csndg.org.

12. ASSURANCE / RESPONSABILITES

Pour les Compétiteurs dont les Clubs sont affiliés à des Membres de l'ISU étrangers, il est du seul ressort de ces Clubs de fournir une assurance médicale et accident pour leurs athlètes, Officiels d'Arbitrage et autres membres de l'équipe du Club. A défaut, ces personnes devront disposer d'une assurance personnelle. Une telle assurance doit fournir une assistance médicale complète et également le rapatriement des personnes malades ou blessées dans leur pays d'origine par avion ou autre moyen de transport. La décision de qui va payer les primes d'assurance reste un problème interne à chaque Club.

L'Organisateur et la Fédération Française des Sports de Glace n'assument aucune responsabilité en cas de blessure physique ou personnelle ou en cas de dégâts matériels encourus en lien avec les Compétiteurs et les Officiels d'Arbitrage.

14. INFORMATIONS

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter:

L'Organisateur :

TOULOUSE SPORTS DE GLACE
Françoise SANCHEZ
52 rue Georges Méliès
31130 Balma
06 15 92 20 23

tsgpatinage31@gmail.com

La représentante de la Commission « Sport pour tous » de la CSNDG :

Karine DERRIEN BODENEZ

karine.bodenez@sep-brest.org

15. HORAIRES PREVISIONNELS

Samedi 15 janvier 2022 de 8h00 à 22h00

Ce planning est sujet à modifications en fonction du nombre d'inscrits. Les horaires définitifs de la Compétition seront publiés sur www.csndg.org.

16. RAPPEL DES PIÈCES A FOURNIR ET ECHEANCES

Tous les documents se trouvent sur le site internet CSNDG/Téléchargements.

Il est important de respecter ces échéances pour valider l'inscription et pour faciliter l'organisation de la compétition.

Pièce demandée	à envoyer à	Dates
Feuille d'inscription	tsgpatinage31@gmail.com	Avant le 10 décembre 2021
Paiement par chèque	Françoise SANCHEZ 52 rue Georges Méliès 31130 Balma	Avec l'inscription
Paiement par virement	Assoc Toulouse Sports de Glace Banque Populaire CCBPFRPPTLS FR76 1780 7000 7695 4216 8523 944	Avant le 10 décembre 2021
Contenu des Programmes	rzoc-sud-ouest@csndg.org	Avant le 1er janvier 2022
Musiques en mp3 <i>(préparées selon la com 312)</i>	sebastien.bonello@gmail.com	Avant le 08 janvier 2022

17. PROTOCOLE SANITAIRE

La compétition se déroulera selon le protocole sanitaire en vigueur au jour de la compétition.

- Le Pass Sanitaire sera obligatoire et vérifié, pour les compétiteurs, entraîneurs et accompagnants pour pouvoir accéder à la patinoire.
- A ce jour, la remise des récompenses suit le format des Championnats Internationaux : seuls les 3 premiers de chaque catégorie iront sur le podium.

Merci de votre compréhension.

Bonne compétition à tous !